

PEUGEOT PARTNER LONG HEAVY 1000 KG VAN (Ref:N200013)

0 KM



Cylindrée	1.5 cc
Carburant	DIESEL
PUISSANCE (CV)	130 cv 6 ch (96kw)
CO2	153 g/km
BOÎTES DE VITESSES	AUTOMATIQUE
Portes	5
Carrosserie	VU
KM	40km
Immat	30/07/2025

Couleur
BLANC KAOLIN

25.700 € TVAC

-27% sur prix cat.

OPTIONS

3 Places - Accès et démarrage mains libres - Aide au stationnement arrière - Aide au stationnement avant - Capteur de lumière - Avertissement d'angle mort" - Camera Surround Rear Vision - Chargeur à induction pour smartphones - Climatisation automatique bizona - Radio DAB - Détecteur de pluie - Frein de stationnement électrique - Habillage latéral à mi-hauteur de la zone de chargement - Système de navigation - Phares antibrouillard - Plancher bois - Rétroviseurs extérieurs noirs - Rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement - Roue de secours - Trappe sous banquette passager - Vitres électriques avant -

ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE

abs - aide au démarrage en cote - aide au maintien dans la file (lkas) - aide au stationnement arrière - airbag conducteur - airbag passager - airbags latéraux - anneaux d'arrimage - avertissement de fatigue - avertissement de survitesse - bluetooth - capteur de lumière - capucine - climatisation - cloison complète - commandes au volant - contrôle de la pression des pneus - doubles portes arrière (non vitrées) avec butoirs à 180° - feux de jour à led - freinage actif d'urgence - jantes en tôle 16" - ordinateur de bord - porte coulissante à droite - prise 12 v - programme de stabilité électronique (esp) - reconnaissance des panneaux de signalisation - régulateur et limiteur de vitesse - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - support smartphone - système de contrôle de traction asr - système de verrouillage centralisé des portes avec télécommande - usb - vitres électriques avant - volant réglable en hauteur et en profondeur

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrions être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.